

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 32 — — matin, Express-Poste.  
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 51 — — matin, Omnibus.  
6 — 6 — — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.  
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Posté, 24 f. «  
Six mois, — 10 » — 13 «  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le dépouillement des nouvelles politiques appor-  
tées par les courriers de l'extérieur, offre si peu  
de sujets aux commentaires, qu'il serait difficile de  
persuader au lecteur qu'il doit prêter son attention  
à des incidents sans portée. Les feuilles anglaises  
elles-mêmes, si habiles à suppléer au manque de  
nouvelles, en empruntant à leur imagination des  
prétextes à polémique, restent impuissantes devant  
le vide qui se fait. Leurs colonnes, à vrai dire, ne  
contiennent que des plans ou plutôt des rêves finan-  
ciers.

Les organes accrédités du gouvernement britan-  
nique ne conçoivent plus désormais aucun doute  
sur la fin de la guerre de l'Inde, et le *Morning-Post*  
espère qu'avant peu de temps les conseillers de la  
reine recommanderont des actions de grâce publi-  
ques et générales, comme on avait recommandé des  
humiliations lors des massacres de l'Oude. Néan-  
moins le même journal s'étonne de ce que les capi-  
talistes de la cité ne se montrent pas aussi satisfaits  
qu'ils le devraient de la situation actuelle. C'est  
pour cela sans doute que les publicités de Londres  
se mettent généralement en quête de projets qui  
rendent le mouvement et la vie de la spéculation.

Le *Morning-Herald*, par exemple, met cette  
idée sur le tapis. « Une proposition, dit-il, est sur  
le point d'être lancée, pour organiser une compa-  
gnie télégraphique du district de Londres, afin de  
procurer à bas prix des moyens de communication  
électrique entre divers points compris dans les  
limites de Londres. On transmettrait d'abord une  
dépêche de dix mots, sur un point quelconque dans  
un rayon de 4 milles, à partir de Charing-Cross,  
au prix très-moderé de 4 pences; et partout où cela  
serait praticable, on adopterait le système de télé-  
graphes établis sur les maisons. »

Il est difficile, pense-t-on, d'évaluer les produits  
probables d'une pareille entreprise, puisque le  
cercle des opérations peut-être indéfiniment  
agrandi, mais on présume qu'en portant à 50,000  
livres sterling le capital à employer, un produit  
satisfaisant garantirait un dividende honnête. Les

communications pourraient se prêter à toute sorte  
d'affaires, en comprenant des dépêches privées et  
des avertissements pour les stations des brigades  
de pompiers et de la police, en cas de désastre  
soudain, de pertes ou de préjudice.

Dans le travail préparatoire on propose un capi-  
tal de 60,000 livres divisé en 12,000 actions de 5  
livres chaque, en déposant une livre par action.

Le commerce de Londres montre cependant une  
certaine défiance pour toutes les émissions nouvel-  
les. Ainsi, les derniers emprunts souscrits en An-  
gleterre n'obtiennent qu'une prime insignifiante.  
Par contre, le bruit circule qu'un grand nombre de  
fausses lettres de change sur Londres, sont émises  
sur le continent où elles ont probablement été don-  
nées par des fripons habiles à des propriétaires  
d'hôtels garnis et à d'autres personnes. Samedi, si  
nous en croyons l'*Express*, cinq de ces lettres de  
change ont été présentées à une banque par actions  
en participation, où les accepteurs, dont les noms  
et les adresses étaient faux, avaient dit qu'elles  
étaient payables. Elles étaient de 50 à 200 livres  
et, pour la plupart, on avait mis en jeu pour les  
noms des tireurs et des accepteurs, ceux des mai-  
sons de commerce de Londres les mieux connues sur  
le continent. Ces billets avaient évidemment passé,  
avant leur présentation, par les mains de plusieurs  
personnes respectables et portaient par conséquent  
un certain nombre d'endossements sérieux. —  
HAVAS.

On nous mande de Vienne que la note du *Moni-  
teur* démentant les bruits de guerre a produit un  
excellent effet à la cour d'Autriche, bien qu'elle  
n'ait pas modifié la situation du marché des valeurs,  
précédemment dépréciées par ces mêmes bruits.  
Le monde officiel autrichien affecte d'ailleurs une  
grande indifférence au sujet des rumeurs répandues  
par les feuilles étrangères et soutient que, mieux  
renseigné que personne sur ce qui se passe en Ita-  
lie, le gouvernement de François-Joseph, tout en  
maintenant, dans l'intérêt de la sécurité publique,  
ses mesures de surveillance, ne songe nullement à  
l'adoption de moyens de répression extraordina-

res. « Il est vrai, ajoute-t-on, que deux ou trois  
bataillons de chasseurs ont été dirigés du Tyrol  
vers la Lombardie; mais l'armée autrichienne qui  
s'y trouve n'a reçu, durant tout l'été dernier, au-  
cun renfort ni en infanterie ni en cavalerie et les  
rapports journaliers du feld-maréchal comte Ginlay  
sont assez tranquilisants pour autoriser à penser  
que, malgré les provocations de toute la presse,  
il n'y a point à craindre d'insurrection prochaine  
en Italie. »

L'*Opinione* de Turin nous apprend toutefois  
que le lieutenant impérial de Venise a infligé le  
2 décembre, un avertissement au journal *l'Età-  
Presente*, rédigé « par le noble Antonio-Dell'Acqua-  
Giusti », vu ses tendances qui contrarient la politi-  
que du gouvernement impérial et royal. La *Gazette  
Prussienne* prétend, d'un autre côté, que la France  
vient de réclamer à l'Autriche une indemnité pour  
les soins donnés aux Autrichiens pauvres qui tom-  
bent malades en France et sont reçus dans nos hô-  
pitaux. « Comme il existe depuis plus de dix ans  
entre l'Autriche et la France, dit la *Gazette Prus-  
sienne*, un traité en vertu duquel les Français pau-  
vres sont traités gratuitement en Autriche en cas  
de maladie et les Autrichiens pauvres en France,  
cette demande formée subitement par la France a  
causé quelque étonnement et on la considère comme  
une démarche qui annonce la dénonciation pro-  
chaine du traité en question. »

Un dernier incident nous est révélé, qui peint  
bien la situation fautive dans laquelle se trouve en  
ce moment le cabinet de Vienne. Il fait, paraît-il,  
un magnifique accueil à M. de Balabine, le nouvel  
envoyé de Russie, mais on n'explique pas moins  
d'une façon peu amicale le retard apporté par l'Aut-  
riche à la nomination de son propre ambassadeur  
à Saint-Petersbourg. « La nomination du comte  
Karoly, comme ambassadeur d'Autriche auprès de  
notre cour, écrit-on de Russie, paraît assurée.  
On voit aujourd'hui pourquoi le cabinet de Vienne  
a hésité si longtemps sur le choix de son repré-  
sentant. M. de Balabine, notre ambassadeur à  
Vienne, n'avait jusqu'à présent rempli que les  
fonctions de secrétaire d'ambassade. L'Autriche, en

FEUILLETON

LE CORDONNIER  
DE LA RUE DE LA LUNE.

I. — LA PATRIE EST EN DANGER.

Le 17 fructidor an V de la République une et indivise,  
comme on disait alors, ou, pour parler d'une manière  
plus intelligible, le dimanche 5 septembre 1797, une  
sourde rumeur agita Paris, et la population à laquelle,  
en vertu de la liberté, il n'était plus permis de célébrer  
le jour du repos, voyait avec étonnement les estafettes  
se croiser dans tous les sens. Les cavaliers qui galopèrent  
sur les boulevards et dans les rues, sans se préoccuper  
de la sûreté des passants, se rendaient les uns dans les  
casernes, les autres en dehors de la ville. On parlait de  
troupes cantonnées dans les environs, et dans les grou-  
pes, des orateurs péroraient et déclaraient que la patrie  
était en danger.

Parmi les plus modestes établissements de la rue de la  
Lune, se trouvait la boutique d'un cordonnier nommé  
Michel Lenoir. On ne l'appelait, dans le quartier, que le  
père Michel. Il avait fait peindre son enseigne par un  
barbouilleur du voisinage, et il en avait lui-même indi-  
qué le sujet. Elle représentait un grenadier français aux

vêtements usés, et qui tenait terrassé sous lui un officier  
autrichien. L'Autrichien lui offrait sa bourse; mais le  
Français, dont la chaussure était dans le même état que  
les vêtements, dédaignait l'or qui lui était présenté et  
ne songeait qu'à déchausser son adversaire dont les bot-  
tes lui faisaient envie. Le peintre avait représenté le gre-  
nadier au moment où il venait de passer une de ces bot-  
tes; et il y avait dans ses traits un sentiment de jubilation  
fort comique. Au-dessous du tableau, on avait écrit : *A  
la Botte d'Arcole*. Cet à-propos avait eu un grand succès  
dans le quartier et avait popularisé la boutique du père  
Michel. Les pratiques arrivaient en foule. Il vendait du  
neuf, il recommandait du vieux; il ne refusait aucune  
commande, si humble qu'elle fût; bref, après avoir été  
d'abord seul, il en était venu à employer trois ouvriers,  
tous les jours constamment occupés.

Quand nous disons que le père Michel avait primitivement  
été seul, nous nous trompons. Il était arrivé vers  
la fin de 1793 avec une charmante enfant, sa fille Marie,  
qu'il avait dû affubler du nom de Cornélie pour obéir  
aux exigences du moment. La France, dans ses saturna-  
les sauglantes, avait proscrit la royauté, de la royauté  
elle était passée à la proscription de Dieu, et avec Dieu  
tout ce qui se rattachait à la religion. Quand Michel alla  
faire sa déclaration à sa section, il dut emmener sa fille  
avec lui. Il aurait préféré la laisser à la maison, mais la  
loi était inflexible. Flanké de deux témoins, son pro-

priétaire, qui avait pris le nom de Brutus, et un perru-  
quier, son voisin, qui s'était surnommé Caracalla de son  
propre mouvement, il comparut donc avec Marie devant  
un municipal à l'air farouche, au ton rogue, et qui le  
reçut la pipe à la bouche.

Michel exposa sa demande et présenta ses papiers, que  
le municipal examina avec soin.

— Tu viens de Nantes? lui dit brusquement le fonc-  
tionnaire après cette lecture attentive.

— Oui, citoyen, répondit l'autre.

— Et tu appelles?

— Ces papiers te le disent... Michel Lenoir.

— Lenoir.... mais il y a eu autrefois un lieutenant de  
police de ce nom... Serais-tu son parent?

— Allons donc! Est-ce que j'ai l'air d'un ci-devant?...  
Mon grand-père, mon père et moi, nous n'avons jamais  
été qu'une chose... cordonniers!

— Ah! tu es dans les cuirs! s'écria le municipal.

— De père en fils!

— Et tu en fais, sans doute, quelquefois? ajouta en  
riant le fonctionnaire.

— Dame! répondit Michel d'un air niais, je parle  
comme je peux... pas trop bien.

— Tant mieux... l'ignorance est la sublime vertu du  
bon citoyen.

— Sous ce rapport-là, personne ne peut me damer  
pion, comme on dit.... Je ne sais qu'une chose : faire



conséquence, n'a voulu envoyer à Saint-Petersbourg, qu'un jeune diplomate qui fût dans une position analogue. » Ces petits soucis d'étiquette disent combien les deux grandes cours du nord sont peu disposées à renouer des relations intimes.

On parle toujours de modifications ministérielles à Vienne, mais on sait ce que valent ces bruits. Aussi longtemps que l'Autriche persistera dans la voie regrettable qu'elle suit, elle sera contrainte à vivre sous les étroites de son propre mal; et bien qu'on ne songe pas à préparer contre elle la lutte sanglante dont il a été tant parlé, il lui faudra subir toutes les anxiétés que lui cause la conscience de son malaise. — Havas.

On lit dans la Presse :

« Nous avons reçu, par la voie de Tourane, des nouvelles importantes de la Haute et de la Basse-Cochinchine. Le royaume de Tongkin, dépendant de l'empire d'Annam, est en pleine révolution. On assure que l'insurrection a été suscitée par les missionnaires espagnols, et que les chrétiens indigènes en sont les principaux agents. Plusieurs bâtiments ont été immédiatement expédiés de Tourane, pour appuyer la révolte, et la capitale se trouve elle-même menacée.

« D'autre part, on assurait que le *Phlégeon* allait partir sous quelques jours pour Sai-Gon, capitale du royaume de Camboje, qui s'est déclaré indépendant, depuis quelques mois seulement. On ignore jusqu'ici la cause de l'expédition de ce navire, à bord duquel doivent être embarquées des troupes françaises.

« Du côté de Tourane, on faisait de grands préparatifs pour l'attaque de Hué, capitale contre laquelle l'amiral Rigault de Genonilly devait diriger ses troupes, vers le milieu de novembre. On avait reçu quelques renforts des Philippines, et le gouvernement espagnol avait autorisé le commandant de l'expédition à lever tel nombre de Tagales qui pourrait lui être utile pour le siège de la capitale. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 8 décembre. — Les nouvelles de Constantinople sont en date du 1<sup>er</sup> décembre.

Les ambassadeurs des puissances s'étaient réunis deux jours de suite, afin de délibérer sur la crise des Principautés danubiennes. On remarquait à ce sujet un mouvement extraordinaire dans la diplomatie.

La Porte avait fait un appel à la réserve pour l'armée d'Asie.

Malgré l'arrivée d'une partie de l'emprunt anglais, les troupes demeuraient impayées et les traitements des fonctionnaires étaient toujours arriérés.

Il y avait un agiotage incroyable sur les titres de la dette du sérail.

Dans toute la Perse un excellent accueil était fait à la mission militaire française.

Madrid, 8 décembre. — Hier, le général O'Donnell, président du conseil, dans la séance de la Chambre des députés, a déclaré que le gouvernement était animé du désir de conserver par le système constitutionnel.

Madrid, 9 décembre. — On signale plusieurs naufrages sur les côtes de Galice.

La Gazette contient une ordonnance relative au transport des magistrats.

Londres, 9 décembre. — Dans leur réunion d'aujourd'hui, les directeurs de la Banque d'Angleterre ont décidé la réduction du taux de l'escompte de 3 à 2 1/2 0/0. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

INDE. — On lit dans une correspondance particulière du journal Anglais, l'*Athenæum*, de Madras : « Nos troupes ont littéralement fondroyé Salim-pore. L'ennemi a perdu 700 hommes, 300 se sont noyés; nous avons pris un grand nombre de canons, une énorme quantité d'armes et de munitions, et deux éléphants. Nos pertes se bornent à deux Européens tués, et environ trente blessés en tout.

« Rien, assure-t-on, n'a trouvé grâce devant nos armes. Des hommes agenouillés, les mains levées en signe de prière, ont été impitoyablement fusillés. On n'a pas fait de prisonniers. Ce massacre en masse, je le maintiens, est indigne d'une nation civilisée, et, si nous n'y prenons garde, nous y trouverons notre ruine. Nos mains dégouttent de sang. Notre part de représailles vengeresses a été ample et, en ce qui concerne les cipayes, parfaitement juste; mais qu'on épargne du moins les habitants des villes conquises. »

LA PLATA. — Le premier résumé des nouvelles de la Plata apportées par le *Tamar* à Southampton constatait que la tranquillité était parfaite à Buenos-Ayres jet à Montevideo, aux dates du 28 et du 31 octobre. Mais un steamer arrive à Montevideo dans la matinée de ce dernier jour, avant le départ du *Tamar*, y avait répandu le bruit qu'une révolution avait eu lieu à Buenos-Ayres. Suivant une version, ce ne serait pas dans la capitale, mais à Guardia-del-Monte que le mouvement insurrectionnel aurait éclaté parmi une division de l'armée qui s'y trouvait. Quoi qu'il en soit, le contre-amiral sir Stephen Lushington, à la réception de cette nouvelle à Rio-Janeiro, a dépêché pour la Plata le steamer de guerre anglais *Oberon*, faisant partie de la station du Brésil. (Constitutionnel)

#### FAITS DIVERS.

Les journaux de Nantes annoncent la mort de l'un des hommes les plus honorables et les plus justement considérés de cette ville, M. Laënnec aîné, doyen des avocats et ancien recteur de l'Académie de la Loire-Inférieure.

— On écrit de Paimbœuf, le 4 novembre :

« Cette nuit, de onze heures à cinq heures trois quarts, une aurore boréale s'est produite dans le Nord, du Nord-Ouest au Nord-Est. De onze heures à onze heures et demie, elle était magnifique; on voyait des colonnes d'une hauteur considérable, d'abord blanches, puis se colorant peu à peu jusqu'au rouge-cerise foncé et disparaissant insensiblement pour se reformer de nouveau. Depuis onze heures et demie jusqu'à cinq heures trois quarts, on n'a plus aperçu que quelques colonnes blanches s'élevant encore de temps en temps à une hauteur

assez grande, mais elles n'ont plus eu le même éclat. »

— Un de nos capitaines du commerce, M. Dugast, commandant l'*Eucharis-et-Paul*, du port de Nantes, vient encore de sauver cinq marins étrangers, dans des circonstances assez curieuses.

Le capitaine Rossi, du navire autrichien *Antonetta-Amélia*, était parti de Cardiff, le 8 novembre, avec un chargement de charbon de terre, à destination de Venise. Son navire fut abordé et coulé à fond le 8 novembre, dans le détroit de Gibraltar, par le brick prussien *Pomana*. Tout l'équipage du navire autrichien put se réfugier à bord de ce brick, que son équipage ne tarda pas à abandonner pour se réfugier dans une petite embarcation.

« Quatre de mes hommes, dit le capitaine Rossi dans son rapport, quittèrent également le brick prussien et prirent place dans cette embarcation; quant à moi, pensant que l'eau qu'il faisait pouvait encore être surmontée et espérant que nous pourrions passer ainsi la nuit sans faire tout-à-fait naufrage, j'avais conçu le projet d'essayer de sauver ledit brick. J'avais d'ailleurs bon espoir, comme il passe continuellement des navires dans ce canal, qu'à la pointe du jour il s'en trouverait quelqu'un qui pût nous sauver; mais, par suite de l'obscurité, il nous fut impossible, jusqu'au lendemain, de recevoir aucun secours, et nous passâmes la nuit un peu au-dessus du cap Spartel, attendant toujours que le temps pût nous permettre de sauver le navire.

« Dans la nuit du 11 au 12 courant, le temps devint tout-à-fait menaçant; la mer devint grosse et le vent souffla avec tant de violence que, par suite de l'eau que faisait le navire, nous étions en danger de périr à chaque instant. C'est alors qu'ayant aperçu un navire à peu de distance de nous, nous cherchâmes, autant que cela était en notre pouvoir, à lui faire connaître notre triste position, et le capitaine Dugast, commandant le trois mâts français *Eucharis-et-Paul*, de Nantes, ayant compris nos signaux de détresse, ne craignit pas de s'exposer, lui et son équipage, aux plus grands dangers pour venir à notre secours, et ce brave capitaine sut manœuvrer si habilement, qu'il réussit à nous sauver au nombre de cinq personnes, le capitaine, le second, le maître et deux timonniers.

« Nous nous faisons un devoir de rendre hommage à la conduite pleine de courage et de générosité du capitaine Dugast en cette triste circonstance. »

— Les nouvelles de la Plata, reçues par la dernière malle du Brésil, contiennent d'intéressants récits sur les gisements aurifères de la province de San-Luis; nous citerons le passage suivant d'une lettre du 30 octobre :

« Quoique j'eusse entendu parler de la découverte de terrains riches en métal, dans la province argentine de San-Luis, à l'époque de ma dernière lettre, craignant qu'il n'y eût beaucoup d'exagération dans les détails qui m'étaient donnés, j'ai cru devoir attendre des renseignements authentiques avant d'en parler. Toutes les nouvelles venues depuis lors ont confirmé les premiers rapports sur l'abondance de l'or. Les mineurs récoltent jusqu'à 30 onces par jour. L'émigration est nombreuse vers ce côté; le gouvernement de San-Luis l'encourage,

— L'enfant va sur ses dix-sept ans !

— Elle est jolie, fort jolie, ajouta le fonctionnaire en regardant la jeune fille d'un air cynique qui fit rougir Marie et trembler de colère l'impassible Michel. Et quel est son prénom ?

— Dame ! quand elle est née, on l'a appelée Marie, comme sa mère; mais j'ai changé ce nom de mon autorité privée, et elle se nomme Cornélie.

— Bravo ! c'est le nom de la mère des Gracques !

— Eh bien ! je n'en savais rien, parole d'honneur. C'est égal ; c'est drôle : elle a le nom de la mère, et j'aurai celui du fils... C'est la nature renversée.

— Qu'importe !... et ta femme, qu'est-elle devenue ? Le front de Marie se couvrit d'une pâleur mortelle, et la pauvre enfant chancela. Si elle n'eût rencontré une chaise qui la soutint, elle serait tombée. Michel fut quelques instants sans pouvoir répondre. Ses membres se roidirent; le sang lui monta au visage. On voyait qu'il faisait un effort violent pour se contenir. Enfin il dit d'une voix sourde :

— Elle est morte !...

— Il y a longtemps ?

— Non !... il y a un an... c'est pour cela que j'ai quitté Nantes... j'y serais mort à mon tour, et il faut que je vive, il le faut pour mon enfant !

Le municipal se sentit attendri, et il respecta cette grande douleur.

une botte ou un soulier, ou bien les raccommodez... Je travaille tout d'une alène.

— Plait-il ! fit le municipal. Malheureux ! tu cultives le calembourg.

Moi... reprit Michel d'un air toujours naïf... je ne le connais pas... je ne l'ai jamais vu !...

— C'est bien... ce sentiment d'honneur... mais sois tranquille... le calembourg n'est pas un homme... c'est un mot à double sens... Seulement il a ses moments de danger... mal en a pris à l'ex-marquis de Champénetz d'en avoir abusé... il a été dire, en l'an premier de la République...

— 1792-1793... vieux style.

— « Que la liberté dont nous jouissions était une liberté de convention. »

— Eh bien ! puisque la Convention nous avait donné la liberté... où était le mal ?

— Le mal était dans le sens qu'il prêtait à ce mot... On ne s'y est pas trompé !

— Oh ! c'est trop savant pour moi... je ne comprends pas !

— Et tu fais bien... tu n'as pas besoin de comprendre... La République ne veut pas que tu comprennes. Mais revenons à ton affaire... il faut prendre un autre prénom que celui de Michel...

— Tiens... pourquoi cela ?

— Parce qu'on nommait ainsi un ci-devant Archange...

Mais il n'y a plus d'Archanges !

— Au fait... murmura Michel... puis-je n'y a plus de Dieu... c'est conséquent. Mais alors comment m'appellera-t-on ?

— Prends le nom de Caius Gracchus !... en souvenir des Gracques !

— Les Gracques... Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'étaient de bons républicains qui, dans l'ancienne Rome, voulaient faire ce que nous avons fait... prendre tous les biens des riches pour les donner aux pauvres !

— Eh !... eh !... ça avait son côté séduisant... et ils ont réussi ?

— Malheureusement, non... le peuple n'était pas assez avancé... et le Sénat était trop puissant.

— Ah ! le peuple... le peuple... il a comme ça de fausses idées de délicatesse... Tu entends, ma fille, ajouta Michel en se détournant vers Cornélie, tu entends le citoyen municipal... Quand tu parleras de moi, tu ne diras plus le père Michel, mais le citoyen... comment?... ah ! le citoyen Caius Gracchus... Retiens bien ce nom-là... c'est l'ordre de la République.

Marie se contenta d'incliner la tête.

— Est-ce que ta fille est muette ? demanda le municipal.

— Par exemple... reprit le cordonnier... muette, elle... allons donc ! c'est la crainte que tu lui inspires... tu es si imposant !

— Quel âge a-t-elle ?



en faisant remise du service militaire à ceux qui vont aux placers. San-Luis est à 6 ou 700 milles nord-ouest de Buenos-Ayres; il s'y trouve une population de 20 à 25,000 âmes.

— L'huile d'olive, déjà si miraculeusement employée contre les brûlures, surtout lorsqu'on l'additionne d'un peu de chaux, rend les plus grands services dans toutes les contusions ou entorses avec ou sans épanchement sanguin, compliquées ou non de plaies.

Il suffit de faire une onction avec de l'huile d'olive sur toute la surface traumatiquement lésée; on la recouvre ensuite de ouate, que l'on recouvre elle-même d'huile d'olive, du côté en contact avec la peau, et l'on maintient le tout avec du taffetas gommé. Après vingt-quatre heures de repos, on renouvelle le même pansement, s'il reste encore du gonflement ou de l'ecchymose. Lorsque la lésion existe sur la face, sur la tête ou sur des régions sur lesquelles on ne peut laisser ce pansement, on se borne à oindre ces surfaces avec une couche d'huile appliquée à l'aide d'un pinceau. On renouvelle cette couche chaque fois qu'elle se dessèche; sous ce topique, les plaies se cicatrisent très-promptement!

— Un curieux bateau, d'un genre tout nouveau, est arrivé mardi matin au Havre, venant du Tréport, et a effectué diverses manœuvres dans l'avant-port, sous les yeux d'une foule de curieux.

Ce bateau, d'une longueur de 21 pieds, imite entièrement la forme d'un cachalot; la queue sert de gouvernail; il tire 2 pieds 1/2 à l'avant, 3 pieds à l'arrière, et le dos ne dépasse à l'endroit le plus saillant que d'un demi-pied le niveau de l'eau. L'inventeur, constructeur en même temps du spécimen, est M. Jacques-François Conseil, du Tréport; il se rend à Paris pour soumettre à l'examen d'une commission son système, qu'il présente comme excellent pour les sauvetages.

D'après M. Conseil, la supériorité de son *Bateau-Cachalot* provient de ce que, plongeant à volonté, il navigue sans qu'il y ait besoin de tenir compte de l'obstacle du vent. Cinq hommes, installés dans le ventre de ce poisson de fer, suffisent à le manœuvrer à l'aide d'une hélice à bras; et, avec cet équipage, il peut recueillir jusqu'à 18 naufragés. Sa vitesse ordinaire est de deux lieues à l'heure. La cale, où le qui en tient lieu, est divisée en deux compartiments.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit le *Journal du Havre*, que l'homme s'ingénie à imiter pour la navigation le modèle offert par la structure des poissons. Jusqu'ici, ces expériences n'ont eu pour résultat que de coûteuses déceptions. Nous souhaitons sincèrement un meilleur succès à M. Conseil, du Tréport »

— On mande de Lausanne au journal de Berne, le *Bund*, que les célèbres violonistes Angelo et Thérèse Ferny ont éprouvé un grand malheur à leur arrivée dans cette ville, par le chemin de fer. Une boîte à violon étant tombée du wagon, au moment où on descendait de voiture, Thérèse Ferny voulut la ramasser; mais en ce moment le convoi se remit en marche et la roue passa sur le bras gauche de l'artiste. On dit qu'il faudra amputer le bras.

Il y a quelques semaines, une lettre d'Italie ren-

dit que des deux sœurs victime d'un meurtre: tout était faux dans la nouvelle; il serait à souhaiter qu'il en fût encore de même cette fois.

Pour faits divers: P.-M.-E. GODET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* contient, dans sa partie officielle, plusieurs décrets: 1<sup>o</sup> Décidant que l'article 5 du décret du 21 novembre dernier n'était pas applicable aux membres du corps législatif qui font partie du conseil supérieur de l'Algérie et des colonies; — 2<sup>o</sup> Nommant un membre du conseil général de la province d'Oran; — 3<sup>o</sup> Conferant la médaille militaire; — 4<sup>o</sup> Nommant le président et le vice-président du conseil de prud'hommes de Cette.

Madrid, 10 décembre. — Hier, le conseil d'Etat, sections réunies, a approuvé les statuts de la compagnie des chemins de fer du nord de l'Espagne, fondée par le crédit mobilier espagnol, le crédit mobilier français, la société générale de Bruxelles et la banque de Belgique.

Les lettres de Portugal parlent de la prochaine nomination du maréchal Saldanha au poste de ministre de la guerre.

Londres, 10 décembre. — Le *Morning-Herald* et le *Morning-Chronicle* démentent, d'une façon semi-officielle, le bruit relatif à une prétendue correspondance engagée par le comte de Malmesbury avec le gouvernement napolitain. — Aucune correspondance de ce genre n'a eu lieu.

Constantinople, 4 décembre. — Le *Journal de Constantinople* déclare que les protocoles des conférences sur l'affaire du Monténégro, qu'a publiés le *Nord*, sont de pure invention.

Londres, 10 décembre. — On a arrêté hier quinze membres d'une société secrète, sous l'inculpation de conspiration politique. — Havas.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste, à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (602)

Nous continuons à citer un nouvel extrait du rapport des certificats sur le rétablissement de la santé parfaite, sans médecine, ni purges, ni frictions, par la délicate *farine de santé* DU BARRY, de Londres, qui économise en remèdes 50 fois son prix, pour les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, vents; tout désordre de l'estomac, du bas-ventre, des poumons, des nerfs et du foie; acidité, pituite, nausées, vomissements après repas et en grossesse, douleurs, aigreurs, diarrhée, crampes, spasmes, insomnies, toux, asthme, phthisie, darts, éruptions, mélancolie, épuisement, déprimement, manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

CERTIFICATS. — N<sup>o</sup> 54,951: M. Chapman, de souffrances horribles de rhumatisme et un débilement d'estomac qui n'admettait plus aucun aliment, pas même une goutte d'eau; tout fut rejeté, et le malade se trouvait au point de mourir d'inanition, quand la *Farine de Santé Du Barry* lui fut donnée avec plein succès. — 46,218: le colonel Watson,

blonde, véritable richesse bretonne, excitait chez le perruquier Caracalla des transports d'admiration. Ses yeux d'un bleu transparent, sa taille d'une distinction instinctive, et son sourire constamment doux et triste, complétaient un signalement enchanteur. Le ciel l'avait fait naître dans une condition infime, et lui avait donné l'extérieur d'une duchesse.

Michel avait quarante ans; il adorait sa fille et il était tendrement aimé d'elle. Petit de taille, mais fort et trapu, ses larges épaules indiquaient sa force. Plus d'une fois, dans les promenades des décadis (on appelait décadis les dimanches de la République; ils étaient à trois par mois, mais la loi les rendait obligatoires sous peine d'incivisme); plus d'une fois, disons-nous, Michel avait vu rôder autour de Marie les lions de l'époque, c'est-à-dire les *muscadins*; mais un bâton noueux qu'il tenait à la main, et qu'il faisait voltiger nonchalamment à la manière bretonne, servait d'avertissement aux débauchés entrepreneurs et suffisait pour les tenir à distance.

Tranquillement occupé de son travail ordinaire, il semblait ne pas prendre part à l'inquiétude qui se promenait dans les rues; mais un observateur attentif aurait pu remarquer que le cordonnier était moins indifférent qu'il n'affectait de l'être.

— Voisin, s'écria le perruquier Caracalla, en se précipitant dans la boutique, sais-tu ce qui se passe?

— Ma foi, non, répondit Michel, penché sur son em-

peigne et raccommoquant une botte... je n'ai pas même le temps de m'en informer.

— Il paraît que nous allons avoir encore une révolution.

— Ah bah!... Au fait, il y a longtemps que nous sommes tranquilles.

— Est-ce que tu n'es pas dévoué à la République?

— Par exemple! il me semble que mon civisme est assez connu.

— Eh bien, la patrie est en danger!

— Qu'est-ce qui dit cela?

— Parbleu! tout le monde. Les boulevards sont pleins de groupes. Il paraît que les Clichiens se remuent et que le général Pichegru est avec eux!

— Bah! les Clichiens, des phraseurs, ce n'est pas sérieux. A propos de quoi les appelle-t-on les Clichiens?

— Ah! dame! je ne sais pas, fit le perruquier embarrassé, à moins que ce ne soit parce qu'ils se réunissent à Clichy quand ils ont fini leurs séances aux Anciens ou aux Cinq-Cents.

— Et le Directoire, qu'est-ce qu'il dit?

— Ou ne sait pas... il paraît qu'il ne dit rien.

— Alors il n'y a pas de danger.

— Comme tu es tranquille, alors que nous sommes sur un abîme!

— (La suite au prochain numéro.)

## BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 3 au 9 décembre.

Depuis le commencement de cette semaine, la physiologie de la Bourse s'est complètement modifiée. Il semble que les acheteurs attendaient que le coupon fût détaché de la rente pour reprendre courage et pour en finir avec leurs hésitations. Le 6 décembre, la rente 3 0/0 avait fermé à 74. Les vendeurs paraissent pleins de confiance et se persuadaient facilement que le coupon allait être détaché sur le cours de 72-50. Leur attente a été trompée. La rente a débüté le lendemain par le cours de 72-75, qui établissait déjà une amélioration de 25 cent. sur la veille. A partir de ce moment, la hausse a marché au pas de course jusqu'à la clôture. Le 3 0/0 s'est élevé à 75 fr. au moment de la réponse des primes quotidiennes. Ce premier succès a donné une nouvelle impulsion à la hausse, et l'on a monté à 75-20 à la fin de la Bourse.

Le mouvement ascensionnel a continué, et les cours se sont affermis depuis lors. Le coupon a été en grande partie regagné, puisque le prix de 75-50, obtenu aujourd'hui, fait ressortir la rente à 75 fr.

Les chemins de fer ont été très-fermes depuis leur liquidation, qui s'est faite pour ces valeurs en d'excellentes conditions, avec des reports très-moqués. L'Orléans, qui était retombé à 1380, s'est relevé avec beaucoup d'élasticité, à 1400 et 1405. Le Nord ancien a repris le cours de 1000 fr. et s'est élevé à 1005. L'Est se tient à 700 fr. Les actions de Lyon se négocient de 887 à 887-50. Elles ont regagné 10 fr. depuis huit jours, grâce aux recettes magnifiques de cette ligne. Le Midi est ferme à 590, l'Ouest est ferme à 612 50. Les chemins autrichiens se traitent de 631 25 à 635 75. Les autres chemins étrangers sont sans affaires.

Le Crédit foncier est recherché à 675 et à 680 fr. par les capitaux de placement. Les obligations foncières acquièrent de jour en jour une plus grande faveur dans le public, et l'approche de leur tirage amène de nombreuses demandes sur ces valeurs.

Parmi les valeurs industrielles, la Caisse centrale de l'industrie se distingue toujours par la stabilité de ses cours. Elle se traite de 110 à 112 50. Le Comptoir Bonnard est ferme à 67 fr. Le projet d'annexion de la haute-Loire à la capitale a fait rechercher et vendre avec faveur les terrains appartenant à cette Société.

On continue à souscrire aux obligations hypothécaires de la cité d'Orléans; on sait qu'elles offrent de grands avantages; 6 0/0 d'intérêt et remboursement à 1,000 fr.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

## BOURSE DU 9 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 75 20.

4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 96 60

## BOURSE DU 10 DÉCEMBRE

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 75 05

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme à 96 80

P. GODET, propriétaire-gerant.

— Il suffit, dit-il d'un ton grave; je te donne acte de ta déclaration, et tu peux t'installer chez le citoyen Brutus quand tu voudras.

— J'ouvrirai demain, répondit Michel; les pauvres doivent être prompts au travail.

— Sois fidèle à la République!

— Je te promets, citoyen municipal, qu'elle sera servie comme elle mérite de l'être.

Puis il entraîna vivement sa fille, et quand il fut dehors:

— Oh! de l'air! dit-il tout bas à Marie, de l'air! J'ai cru que j'étoufferais dans cette atmosphère empoisonnée!

— J'ai vu le moment où vous alliez vous perdre! répondit la pauvre enfant.

— L'épreuve était trop forte, et quand il a parlé de la mère, pauvre Marie, le misérable ne savait pas quelle blessure il rouvrait! Oh! les monstres! les monstres!

Voilà comment le Breton Michel s'était trouvé établi à Paris; voilà comment il vivait depuis près de deux ans, lorsque commence cette histoire.

L'officier municipal avait eu raison de dire que Marie était jolie. Elle était mieux que cela, elle était belle. Sa figure avait la pureté de celle d'une madone, et un peintre aurait sollicité la faveur de reproduire, sous le costume de la mère du Sauveur, ces traits doux et touchants où respiraient la grâce et l'innocence. Sa belle chevelure



Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8 (successeur de M. JAHAN).

### PURGE LÉGALE.

Suivant exploit du ministère de Maubert, huissier à Saumur, en date du 10 décembre 1858, enregistré.

Et à la requête de M. Jean-Pierre Charruan, propriétaire, demeurant au bourg de Saint-Paul-du-Bois, agissant en qualité de maire de la commune de Saint-Paul-du-Bois.

Elisant domicile en l'étude de M<sup>e</sup> Charles-Théophile BEAUREPAIRE, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n° 8, constitué pour lui;

Notification a été faite :

A M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de Saumur.

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du Tribunal civil de Saumur, le 27 novembre 1858, enregistré, constatant le dépôt fait au greffe par M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué sus-nommé, de la copie dûment collationnée, signée et enregistrée, d'un acte passé devant M<sup>e</sup> PLANTON, notaire à Vihiers, le 30 septembre 1857, enregistré, contenant vente par M. René Jean-Babin, clerk de notaire, demeurant au bourg de Tigné, et M<sup>me</sup> Telchide Defois, veuve de M. René-Gervais Babin, propriétaire, demeurant à Saint-Paul-du-Bois, au profit de la commune de Saint-Paul-du-Bois, de :

1° une maison composée d'une chambre à cheminée, grenier au-dessus, joignant à l'est le sieur Glemain, au midi le jardin ci-après, au couchant la maison d'école, et au nord l'issue; 2° une parcelle de jardin, derrière cette maison, contenant environ trois ares, joignant au levant et au midi, les vendeurs, au couchant les dépendances de la maison d'école, au nord la maison ci-dessus et le sieur Glemain; 3° un petit toit, situé à l'angle nord-est de ce même jardin; tous ces biens, situés au bourg de Saint-Paul-du-Bois, pour le prix principal de mille vingt-cinq francs, outre les charges.

Avec déclaration que cette notification lui est faite, pour qu'il ait à prendre, dans le délai de deux mois, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'il jugera convenables sur ces immeubles, et que faute de ce faire dans ledit délai, ils seront affranchis de toutes hypothèques de cette nature; avec déclaration en outre que ces immeubles ont appartenu, outre les vendeurs sus-nommés, à M. René-Gervais Babin père, décédé il y a neuf ans, lequel les possédait depuis plus de trente ans.

Avec déclaration en outre à M. le Procureur impérial que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris sur ces immeubles des inscriptions d'hypothèque légale n'étant pas connus de M. le Maire de Saint-Paul-du-Bois, il fera publier cette notification dans un journal judiciaire, conformément à l'avis du conseil d'Etat du 9 mai 1807.

Dressé par l'avoué soussigné.

Saumur, le 11 décembre 1858.

(614) BEAUREPAIRE.

### A VENDRE OU A ARRENTER

#### UNE MAISON

Agréablement située sur la Loire, rue de la Marine,

Ayant, outre les appartements, cour, basse-cour, écurie, remise et autres servitudes commodes.

S'adresser à M. HENRY, propriétaire de ladite maison. (615)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### EN DÉTAIL,

1° Dix hectares de terre labourable, dans les Terres-Bonnes; 1 hectare 7 ares de pré, au canton des Tertres, et 66 ares de terre labourable, dans la prairie de Jugateau; le tout dépendant de l'ancienne ferme du Carrefour, commune de Saint-Lambert-des-Levés;

2° Un hectare 31 ares de pré, à prendre dans le pré de l'Ardoise, même commune;

3° Et une petite propriété, comprenant maison de maître, jardin entouré de murs, vigne et terre labourable, d'une contenance totale de 1 hectare 10 ares, située entre Saumur et Villebernier, à peu de distance de la Levée. (616)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### A L'AMIABLE,

### TROIS MAISONS,

Situées à Saumur,

La première, rue d'Orléans, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Martin-Paillet, vis-à-vis l'hôtel de France;

La deuxième, rue Haute-Saint-Pierre, n° 13, appartenant à la famille de Momigny, entre celles de M<sup>me</sup> de Fos et M<sup>me</sup> Combeau;

Et la troisième, grande rue Saint-Nicolas, à l'angle de cette rue et de la rue de la Fidélité. (617)

### ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, le dimanche, 26 décembre 1858, à midi,

### DES IMMEUBLES

Dépendant de la succession de M. Peaucellier, situés à Marson, près Saumur, savoir :

1° Une maison avec jardin, dans le village de Marson; 2° 29 ares de terre labourable et bois, dans le marais de Godbert; 3° et 57 ares de terre labourable et vigne, au canton de la Garrenne. (618)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### VENTE

#### D'ISSUES ET DE PRODUITS.

Le jeudi seize décembre 1858, il sera procédé, à l'heure de midi, à l'Hôtel de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique à l'enchère, des issues et produits ci-après, provenant,

SAVOIR :

#### 1° De la Manutention militaire,

Braises, Pains manqués, Balayures de magasin.

#### 2° Du Magasin aux Fourrages,

Débris de Foin, Débris de Luzerne, Fumiers, Criblures d'Avoine, Balayures de magasin.

Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire de Saumur, rue Bodin.

Le public est admis à en prendre connaissance.

Le Receveur des Domaines,

(619) LINACIER.

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### A L'AMIABLE,

### LA PROPRIÉTÉ DE LAUNAY.

Située commune des Toffeaux, près Saumur, d'une contenance de 148 hectares; cette propriété, dont les prix de ferme n'ont pas été augmentés depuis 1825, est susceptible des plus grandes améliorations.

Toutes facilités seront données pour les paiements.

S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, dépositaire du plan et du cadastre de Launay. (620)

### A VENDRE

#### LA FERME

### DE LA DURBELLERIE,

Exploitée par Henri Esnault,

Située dans la commune de Villebernier.

Et contenant 12 hectares 45 ares 80 centiares.

Cette propriété appartient à M. Boutiller de Beauregard.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (575)

### A VENDRE

#### PAR ADJUDICATION,

Le mercredi 15 décembre 1858, à midi,

#### En la salle de la Mairie de Genes.

Par le ministère de M<sup>e</sup> DELY et de M<sup>e</sup> LEPAGE, notaires à Angers.

Les COUPES ORDINAIRES DE BOIS à effectuer, pendant l'hiver 1858 à 1859, sur la terre de Joreau, située commune de Genes.

S'adresser, pour visiter les coupes, à M. CHAZAL, garde, au château de Joreau. (621)

MAGASIN DE PORCELAINE, POTERIE, VERRE, OBJETS DE FANTAISIE.

Le sieur Pierre Parpailon, qui débaitait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, vient de s'établir dans la rue de la Mairie, n° 9. — Il prévient le public qu'il n'a rien changé à ses prix, et qu'on trouvera toujours dans son magasin la porcelaine de tout choix, à des prix très-modérés. (610)

### A LOUER

Pour Noël,

### UN ANGAR, PLACE A FUMIER ET COUR.

Situés rue du Temple, 29.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur, ou à M<sup>me</sup> de MONTLAUR.

### A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), sise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire.

### A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

### MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne.

S'adresser à M. LEROY, à côté.

### A Céder

### UN FONDS DE FERBLANTERIE,

Situé à Saumur, rue Royale.

S'adresser à M. COFFELLE. (483)

Pour cause d'extension d'affaires.

M. BOISSIER demande de suite : Un 1<sup>er</sup> EMPLOYÉ et une 1<sup>re</sup> DEMOISELLE au courant des affaires; — beaux appointements et intérêts sur leur vente; — Ainsi qu'un JEUNE HOMME intelligent, comme pensionnaire. (609)

On demande UN APPRENTI QUIN-CAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

### COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

10 MÉDAILLES 1847-1850-1854-1855-1857-1858

## CHOCOLAT-LOUIT

MAISON SUCCURSALE Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON SUCCURSALE  
8, r. Paradis Poiss<sup>e</sup> LOUIT FRÈRES ET C<sup>o</sup> 9, rue de l'Arbre  
PARIS. DÉPÔT MARSEILLE.  
Dans toutes les principales maisons de France et de l'Étranger.

### HYGIÈNE DE LA TOILETTE. — VINAIGRE ORIENTAL

De Ed. PINAUD. — Prix du flacon : 1 fr. 50.

Le Vinaigre Oriental est un délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre, et très-recherché pour la suavité de son parfum SANITAIRE et RAFRAÎCHISSANT, très en usage dans les pays orientaux, où les soins hygiéniques sont très-pratiques. — Il raffermi les chairs, rend la souplesse et la vigueur aux membres épuisés par le travail, ou après une nuit de bal et de voyage. — Particulièrement recommandé aux personnes qui fréquentent les spectacles, les concerts et les lieux où l'air est naturellement vicié par l'agglomération de beaucoup de monde.

Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur.

Articles recommandés de la maison de Ed. PINAUD : Savon au suc de Laitue, plus doux à la peau que la pâte d'amande la plus fine. — Pomme aux Violettes de Parme, Moëlle de bœuf au Quinquina, Parfums pour le mouchoir, Essence de Violette de Parme, Délice des boudoirs et Nard celtique. (520)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.